

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

**SEANCE DU MARDI 18 AVRIL 2017 – 14 h 30**

**Présents :**

<b><i>Collège des Résidents :</i></b>	Mme PERRUSSEL Denise, Présidente Mme MORVAN Mauricette
<b><i>Collège des Familles :</i></b>	M. BERTHIAU Joseph Mme EDELIN Chantal Mme KOSCHER Joëlle
<b><i>Collège du Personnel :</i></b>	Mme PORTAIS Marylène Mme NAUDOT Stéphanie
<b><i>Conseil d'Administration :</i></b>	Mme PLANTIN Isabelle
<b><i>Avec voix consultative :</i></b>	M. BARBÉ Michel, Directeur Mme BLANC Nathalie, Adjoint Administratif Mme COMBES Barbara, Élève Directrice Mme CHEDEVILLE Laurianne, Stagiaire qualité Mme CHEVAL Anne Sophie, Animatrice coordinatrice Mme LE MARRE Valérie, Cadre de Santé
<b><u>Excusés :</u></b>	
<b><i>Collège du Personnel :</i></b>	Mme GAUDRE Emilie Mme CORAIRY Séverine Mr BARBEL Alain-Gwendal
<b><i>Collège des Usagers :</i></b>	Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé Mme MAILLARD Maria (EMJI 35)
<b><i>Collège des Résidents :</i></b>	Mme BONNEFOUS Raymonde Mme AUDROING Thérèse

-----

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 16 janvier 2017,
- Questions des résidents relatives à la vie quotidienne,
- Rapport annuel qualité – Année 2016,
- Présentation démarche évaluation interne 2017,
- Rapport annuel d'activités – Année 2016,
- Information sur les actes développés en télé-médecine,
- Point sur le projet travaux du bâtiment La Roseraie,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours depuis début 2017,
- Programme des animations année 2017,
- Point de vigilance sur les démarchages notamment téléphoniques,
- Communication sur la réunion des familles des 2 pôles du 15 juin 2017, et du repas du 11 juin 2017,
- Questions diverses.

-----

La Présidente ouvre la réunion à 14 h 30 et passe la parole à Madame COMBES, élève directrice, pour la conduite de la réunion.

### 1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU LUNDI 16 JANVIER 2017

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal de la précédente réunion qui a également été mis en ligne sur le site des Jardins du Castel.

### 2/ QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

La parole est donnée à la Présidente du CVS, Mme PERRUSSEL.

Madame PERRUSSEL souligne que des progrès ont été faits notamment pour le nettoyage des couverts. Toutefois, la propreté des grandes cuillères n'est pas satisfaisante, car des tâches jaunâtres persistent, comme cela est le cas des bols (cela se doit-il au café ? à l'oxydation ?). Mme PERRUSSEL souligne que les résidents apprécient le nouvel aménagement de la salle de restaurant aux Oiseaux, où la circulation est plus facile. Elle remercie Mme LE MARRE au nom de tous les résidents pour la manière dont elle a associé les résidents à ce changement. Mr BARBE réaffirme le rôle du CVS et des résidents, acteurs dans leur lieu de vie.

Mme PERRUSSEL souligne néanmoins quelques dysfonctionnements :

L'ambiance est peu agréable au restaurant des Oiseaux depuis quelques mois. Les critiques et remarques émises par certains résidents sur la nourriture et le service gênent d'autres résidents, ce qui contribue à créer une ambiance que Mme PERRUSSEL qualifie de « pénible ». Elle remercie le personnel et la qualité du travail, et souligne avec admiration leur bienveillance et leur patience. A cet égard, elle regrette que parfois, certains résidents aient une attitude peu plaisante vis-à-vis du personnel. Certains résidents sont très exigeants et ne montrent pas de signe de remerciements vis-à-vis du personnel, ce que Mme MORVAN et Mme PERRUSSEL regrettent profondément. Elle souligne le caractère bruyant du restaurant, du fait des conversations mais surtout des disputes et des cris. Elle affirme que certains résidents vont désormais « à reculons » au restaurant à cause de l'ambiance.

Concernant l'ambiance au restaurant des Oiseaux, Mr BARBE rappelle que les résidents sont ensemble 365 jours sur 365, et partagent ensemble 3 repas par jour. Il est donc normal que parfois l'ambiance ne soit pas bonne. Il annonce que dans le nouveau bâtiment « la Roseraie », il y aura deux salles de restauration, ce qui améliorera le service et l'ambiance. Mme KOSCHER demande s'il serait possible d'organiser des repas thérapeutiques comme cela se fait au Pôle Alzheimer. Mme LE MARRE dit que cela se fait déjà aux Oiseaux, une fois par mois. Elle souligne que cela n'empêche pas le comportement déplacé de certains résidents, lié à leur pathologie.

Mme PORTAIS suggère d'essayer de poser des claustres pour amoindrir les gênes notamment sonores, mais Mme Le MARRE explique que cela est difficile du fait de la configuration des salles et du nombre important de fauteuils roulants.

Mme PERRUSEL évoque la situation d'une résidente qui se déplace beaucoup, et que d'autres résidents veulent aider en la ramenant à sa place. Elle souligne qu'il vaudrait mieux laisser cette personne libre d'aller et venir comme elle le souhaite, plutôt que la contraindre à rester, même si cela part toujours d'une bonne intention de la part des résidents.

Mme PERRUSSEL informe qu'il y a un problème de repérage des lieux par les nouveaux résidents. Elle regrette que les étiquettes d'indication qui étaient collées à côté des boutons de l'ascenseur Oiseaux aient été décollées. Mr BARBE entend cette remarque, et l'installation de plaques sera envisagée. Mme PERRUSEL indique que les bureaux de certains intervenants, comme celui de la psychologue, ne sont pas ou mal signalés.

Concernant les animations, Mme PERRUSSEL souligne que certains résidents « n'y trouvent pas leur compte ». Les animations ne sont pas suffisamment expliquées et répétées au fil de la journée. Lorsqu'il s'agit d'une sortie au cinéma par exemple, il conviendrait de fournir un résumé du film en question. Mme PERRUSSEL explique que certains résidents ne participent pas aux activités et ne demandent pas d'explications par timidité, par complexe, par crainte de se faire mal voir... Elle s'étonne que certains résidents demandent encore s'ils ont le droit de faire telle ou telle chose. Elle rapporte le plaisir que trouvent certains résidents à faire les questions « du gai savoir » le samedi avec elle. Mme CHEVAL souligne que les résidents apprécient beaucoup l'activité proposée par Mme PERRUSSEL, et l'encourage à continuer. Elle suggère d'officialiser cette activité et de la diffuser dans « le lien ».

Mme PERRUSSEL souligne que les weekends, malgré les animations et la bonne volonté du personnel, sont moins dynamiques que les jours de la semaine. Concernant les ateliers mémoire, elle rapporte que certains résidents se sentent infantilisés, du fait des différences de niveaux.

Concernant les mouvements de personnel, Mme PERRUSSEL souligne davantage de stabilité depuis le début de l'année, ce que confirme Mr BARBE. Il y a eu quelques mouvements de mobilité interne mais cela est moins problématique pour les résidents car ces professionnels connaissent déjà l'établissement. Mme PERRUSSEL souligne toutefois un manque de stabilité dans l'équipe animation, ce que confirme Mme CHEVAL. Mr BARBE explique que pendant le congé formation de l'animatrice, le service animation fonction avec des agents en contrat aidé ou en service civique. Depuis peu, une aide soignante en mi-temps thérapeutique effectue également de l'animation l'après-midi.

Mme MORVAN informe que certains résidents ont des difficultés à utiliser la borne Méli Melo dans le salon des Oiseaux, de crainte d'importuner les résidents qui y sont présents (nuisance sonore pour certains du fait du volume). Mme CHEVAL demande à ce que l'organisation et l'utilisation de cette salle soient étudiées.

Mr BERTHIAU constate que depuis le mois de janvier, il y a peu de photos des animations sur le site internet. Mr BARBE explique qu'il en est le principal responsable et qu'il va tout faire pour rétablir au plus vite la situation. Toutefois, la publication prend parfois du temps parce qu'il faut procéder à un tri des photos, du fait que certains résidents ne souhaitent pas apparaître sur celles-ci.

Mme EDELIN apprécie que suite à la demande qui avait été formulée au précédent CVS, il y ait désormais un professionnel auprès des résidents lors des transmissions aux Alizés.

Il n'y a pas d'autre remarque des résidents ni des familles.

### **3/ RAPPORT ANNUEL QUALITÉ – ANNÉE 2016**

Mme CHEDEVILLE, stagiaire qualité, présente le rapport annuel qualité de 2016. Ce rapport reprend :

- La déclaration de la politique qualité aux Jardins du Castel,
- Le calendrier qualité de l'année 2016
- Le renouvellement de l'autorisation de fonctionner (suite aux résultats de l'évaluation externe de 2013, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé autorisent les Jardins du Castel à fonctionner pendant 15 ans à compter du 04 janvier 2017).
- L'engagement vers le Label Humanitude,
- La convention tripartite,
- Les comptes rendus des réunions qualité du 28 janvier 2016, du 19 mai 2016 et du 6 octobre 2016.

Tous les documents ayant déjà fait l'objet d'une insertion sur le site internet de l'établissement, aucune remarque n'est formulée par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

### **4/ PRESENTATION DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE**

Mme CHEDEVILLE, stagiaire qualité, présente aux membres du CVS la démarche de l'évaluation interne qui aura lieu en 2017.

Cette évaluation doit être réalisée tous les 5 ans, et l'évaluation externe tous les 7 ans. Mr BERTHIAU demande si les résultats de l'évaluation externe sont publics, mais Mr BARBE souligne que c'est effectivement le cas pour les hôpitaux mais pas pour les EHPAD.

Cette démarche d'évaluation interne sert à améliorer les pratiques et les prestations de l'établissement. Mr BARBE affirme que l'évaluation interne sert de fil rouge pour améliorer la qualité. Mme LE MARRE informe que le groupe action ressources se mobilise sur 6 thématiques, dont chacune fait l'objet d'une communication sur le bulletin de salaire (par exemple, pour mars-avril, le thème est le repas).

### **5/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ – ANNEE 2016**

Mme COMBES présente le rapport d'activité 2016. Mr BARBE rappelle que ce document est très complet, et permet de donner toutes les informations nécessaires à la fois aux professionnels, aux instances et aux autorités de tarification.

Mme COMBES présente la note de présentation du Directeur qui comprend :

- le rappel de la réglementation,
- l'historique de l'établissement,
- l'établissement dans son environnement,
- les publics âgés sur la Communauté de Communes du pays de Châteaugiron,

- le schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap,
- la structuration des filières gériatriques,
- les évolutions de l'offre de l'EHPAD « Les Jardins du Castel »,
- les réseaux existants,
- les conventions existantes,
- l'établissement dans ses réalisations en 2016 avec notamment :
  - le projet d'établissement 2016 – 2020,
    - \*\* le cadrage du projet,
    - \*\* la synthèse du projet d'établissement avec nos missions, nos atouts, et nos objectifs,
    - \*\* le projet architectural, avec les différentes étapes,
  - le renouvellement de la convention tripartite 2016-2020,
  - le prendre soin en Humanitude – engagement vers le label,
  - l'espace de réflexion éthique,
  - le plan solidarité grand âge 2007 – 2012,
  - le plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019,
  - la bientraitance, les actions suivies et mises en place depuis 2008, la création d'une nouvelle charte bientraitance, validée début 2014,
  - le rapport annuel qualité 2016,
  - l'évaluation externe réalisée en novembre 2013,
  - les actions mises en place pour la qualité des relations avec les familles et les amis des résidents,
  - les actions mises en place pour l'amélioration de la qualification des personnels et l'organisation des accompagnements,
  - le développement des alternatives à l'hébergement permanent,
  - l'analyse des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,
  - la sécurité, les contrôles obligatoires, avec notamment le passage de la commission de sécurité le 26 février 2016,
  - le carnet sanitaire,
  - le plan bleu, le plan de continuité de l'activité,
  - l'informatique,
  - la télémédecine en psychiatrie avec le CHGR, en gériatrie, dermatologie, plaie diabétique, chirurgie vasculaire et plaies escarres avec le CHU de Rennes depuis le 31 octobre 2016, et la télé-rééducation avec le Pôle Saint Hélier depuis février 2017,
  - la communication,
  - les subventions.

Mme COMBES présente ensuite le rapport d'activité qui détaille :

- les instances de l'établissement
- l'activité de l'établissement : nombre de journées réalisées en hébergement permanent et en accueil de jour et taux d'occupation,
- la répartition des résidents, par sexe, la durée moyenne de séjour,
- la répartition des entrées et des sorties,
- la répartition des résidents payants et à l'aide sociale,
- le nombre de résidents bénéficiant d'une protection juridique,
- le nombre de journées d'hospitalisations et d'absences pour vacances,
- la répartition des résidents par origine géographique,
- l'évolution du GMP depuis 2011, le PMP,
- l'activité de la cuisine, les commissions des menus, l'intervention de la diététicienne, l'audit Plan de Maitrise Sanitaire,
- le coût de lavage du linge et la quantité de linge traité par l'EHPAD,
- le suivi des consommations de gaz,
- l'activité entretien avec les différents contrats de maintenance,
- les travaux réalisés en 2016.

Mme CHEVAL présente le bilan des animations 2016 et les temps forts de cette année.

Mme LE MARRE présente le rapport d'activité du pôle soins, qui comporte :

- Le rapport d'activité médical annuel réalisé par le Médecin Coordonateur Dr HERVE qui comprend :
  - la présentation des secteurs
  - la présentation des résidents accueillis,
  - la pyramide des âges par secteurs au 31 décembre 2016,
  - les mouvements des résidents,
  - les hospitalisations,
  - l'état de dépendance des résidents par secteur,
  - le pathos,
  - le rôle et les fonctions du médecin coordonnateur,
  - les missions des cadres de santé,
  - les IDE (la permanence des soins, la mise en place de l'astreinte de nuit),
  - les AS – AMP – ASH,
  - la diététicienne,
  - l'IDE hygiéniste,
  - les intervenants extérieurs (médecins traitants, spécialistes, kiné, orthophonistes, télémédecine, la HAD)
  - la prévention des risques notamment dans le circuit du médicament avec la mise en place de la PDA,
  - le tableau de consommation des neuroleptiques,
  - la maîtrise du risque infectieux,
  - la dénutrition,
  - l'état bucco-dentaire,
  - la prévention des chutes,
  - la contention,
  - le dépistage et prise en charge de la douleur,
  - la vaccination,
  - le réseau gérontologique.

Mme LE MARRE présente le bilan d'activité du Pôle Alzheimer réalisé par Mme VOBMANN et les objectifs pour 2017.

Mme LE MARRE présente le rapport d'activité du Pôle locomoteur (le mode de fonctionnement, les ateliers) et le rapport d'activité de la kinésithérapeute Mme RICHARD, de l'ergothérapeute Mr ENEZ et de l'éducateur sportif Mr MEZIERE.

Mme LE MARRE présente le rapport de la psychologue et ses missions auprès des résidents, des familles et des professionnels.

Le rapport d'activité de l'art thérapeute est aussi présenté.

Mme COMBES présente le bilan social et le bilan financier. Mr BARBE explique le montant de la trésorerie et celui du résultat excédentaire de l'année 2016. Il rappelle que la trésorerie permet de payer le personnel et les fournisseurs. Si la trésorerie est trop faible, les établissements doivent solliciter des lignes de trésorerie auprès des banques. Avec les travaux actuels, Mr BARBE explique que le montant de la trésorerie va baisser, mais qu'elle devra toutefois se maintenir, à un niveau satisfaisant pour financer les frais de personnel et les fournisseurs.

Concernant le résultat excédentaire, Mr BARBE justifie l'excédent sachant que les frais financiers bien qu'en baisse soient maintenus à un niveau plus élevé, tout en expliquant que ce phénomène permet de limiter la hausse du prix de journée pour les résidents, en lien avec les frais financiers engendrés par l'emprunt pour financer les travaux de restructuration.

## **6/ INFORMATION SUR LES ACTES DÉVELOPPÉS EN TÉLÉMÉDECINE :**

Mme Le MARRE fait un bilan des actes développés en télémédecine en 2016 :

- 25 consultations ont été réalisées en psychiatrie avec les médecins psychiatres du CHGR pour 8 résidents. Ces résidents sont accompagnés d'un tiers (IDE ou psychologue).

Depuis décembre 2016, une convention de partenariat a été établie avec le CHU Pontchaillou et son projet TELEFIGAR qui propose des téléconsultations et des télé-expertises dans des domaines tels que la gériatrie, la dermatologie, les plaies diabétiques et la chirurgie vasculaire.

Depuis février 2017, une convention de partenariat a été signée entre l'établissement et le Pôle Saint Helier pour mettre en place des actes de télé-rééducation.

## **7/ POINT SUR LES TRAVAUX DU BÂTIMENT « LA ROSERAIE »**

Mr BARBE rappelle que les travaux ont commencé en septembre 2016 et que la réception de la première tranche devrait avoir lieu en février 2018. La réception de la restructuration de l'actuel bâtiment Oiseaux aura lieu fin octobre 2018. Mr BARBE informe que les travaux n'ont pas pris de retard à ce jour, et souligne la qualité du travail et la rigueur des entreprises sur le chantier, notamment l'entreprise de Gros Œuvre Planchais.

## **8/ POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS ET LES TRAVAUX EN COURS DEPUIS DÉBUT 2017**

### **1. Travaux réalisés en 2017**

- Travaux d'isolation dans le cadre des économies d'énergie (fait partiellement janvier 2017),
- Pose de plaque de protections sur portes Floralies (fait janvier 2017),
- Réfection locaux salles des adieux (fait janvier 2017),
- Réfection hall sous-sol Verger, côté salle des adieux (fait janvier 2017),
- Remplacement sol passerelle Verger – Oiseaux (devis établi janvier 2017),
- Aménagement aire de contournement pour collecte poubelles côté entrée Floralies (fait janvier 2017),
- Étude pour mise en place de stores sur galerie PASA (fait mars 2017),
- Nettoyage vitres (fait en avril 2017)
- Achat téléviseur pour hall Verger (commande passée le 07/04/17)
- Achat tables à manger au lit (fait en avril 2017),
- Achat tables de chevet (commande passée le 07/04/17)
- Réfection sols passerelle Oiseaux 1<sup>ER</sup> et 2<sup>ème</sup> étage (commande passée le 13/02/17)
- Achat siège ergonomique pour buanderie (commande passée le 05/04/17)
- Achat mobilier pour salle des adieux (mars 2017)
- Achat parures pour lit (salle des adieux) (commande passée le 06/04/17)
- Achat mobilier pour hall Verger (mars 2017)
- Achat mobilier pour espace activités au Verger (mars 2017)
- Achat d'une presse pour coller étiquettes sur le linge (mars 2017)
- Achat de 2 bornes Mélo clé de sol (janvier 2017)

### **2. Travaux en cours de réalisation ou programmés sur 2017**

- Remplacement de l'autocommutateur (année 2017 – étude en cours),
- Mise en place d'une alarme intrusion bâtiment maintenance (prévu en février 2017),
- Aménagement buanderie local de tri avec installation de rails (prévu 2017),
- Aménagement mini bus, mise en place d'un treuil pour fauteuils roulants (prévu 2017),

- Aménagement d'une chambre pour familles aux Oiseaux (prévu 2017),
- Reprise carrelage et plan vasque Alizés (prévu 2017),
- Modification douche accueil de jour (prévu 2017),
- Aménagement hall Verger avec mobilier adapté (prévu 2017),
- Remplacement de lits hauteur variable (selon CNR 2016).

## **9/ PROGRAMME DES ANIMATIONS POUR L'ANNÉE 2017**

Mme CHEVAL annonce le programme des animations pour l'année 2017 :

- la fête des convives aura lieu le 11 juin 2017,
- la fête champêtre aura lieu le 10 septembre 2017.
- le séjour vacances aura lieu du 12 au 15 septembre 2017 dans le département de la Manche à Hauteville sur Mer à proximité de Granville.

Mme CHEVAL rappelle que la messe a changé de jour (elle a désormais lieu le vendredi). Le Loto ne sera plus programmé le même jour que la messe.

Les ateliers repassage vont reprendre le mardi matin.

Mme CHEVAL informe qu'avec l'arrivée de l'été, les sorties à l'extérieur vont également reprendre.

Mme CHEVAL informe que la réalisation d'une fresque intergénérationnelle avec l'école Sainte Croix débutera mi Mai au niveau de la galerie entre le Verger et les Oiseaux. Ce projet sera encadré par l'artiste Elisart, et a bénéficié d'une subvention de 500 euros accordée par le Club Coup de Pouce, club de sociétaires de la Banque Populaire de l'Ouest.

Mr BARBE informe que la troupe de théâtre d'Amanlis a fait don de 700 euros à Anim'Castel, ce qui permettra d'offrir davantage d'animations aux résidents. Ceci s'ajoute aux 1000 euros dont avait fait don la troupe Mal y passe de Châteaugiron.

## **10/POINT DE VIGILANCE SUR LES DEMARCHAGES NOTAMMENT TELEPHONIQUES**

Mr BARBE alerte sur la pratique du démarchage téléphonique auprès de certains résidents. Il faut rester vigilant, en particulier lorsque les démarcheurs parviennent à obtenir les coordonnées bancaires des résidents.

## **11/ COMMUNICATION SUR LA REUNION DES FAMILLES DES RESIDENTS DU 15 JUIN ET DU REPAS DU DIMANCHE 11 JUIN 2017**

### **Repas des convives**

Il aura lieu le dimanche 11 juin 2017.

### **Réunion des Familles**

Judi 15 juin 2017, pour les deux pôles.

## **12/ QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur BERTHIAU précise qu'il ne serait peut-être pas nécessaire d'imprimer les rapports d'activités pour l'ensemble des membres des instances, sachant que pour sa part, un envoi par mail suffit. Mr BARBE précise qu'il sera fait un recensement des personnes qui souhaitent recevoir le document papier, l'an prochain, sinon ce dernier sera adressé par mail.



Le prochain Conseil de la Vie Sociale aura lieu le lundi 19 juin 2017 à 14 h 30.

La séance est levée à 17 h 15.

La Présidente,

Madame PERRUSSEL